

Bachelor HES-SO en soins infirmiers



Semestre automne printemps

Répétition

Lieu de période de formation pratique

Institution :

Service :

Site de formation :

Nom de l'étudiant-e :

Promotion :

Période du / au :

PFP 1 PFP 2

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES – niveau 1^{ère} année bachelor

Synthèse de l'évaluation:

Pistes/propositions pour le développement futur des compétences:

Nombre de jours d'absence non compensée : jours

Date et Signatures

Étudiant-e:
(a pris connaissance)

Praticien-ne formateur-trice
NOM PRENOM

Formateur-trice HES
(a pris connaissance)

Résultat¹:

A B C
 D E F

¹Résultat

Seuil d'insuffisance : 3 rôles non acquis ou plus

Échelle de notation

- A = Excellent : résultat remarquable avec quelques insuffisances mineures ;
- B = Très Bien : résultat supérieur à la moyenne malgré un certain nombre d'insuffisances ;
- C = Bien : travail généralement bon malgré un certain nombre d'insuffisances notables ;
- D = Satisfaisant : travail honnête mais comportant des lacunes importantes ;
- E = Passable : le résultat satisfait aux critères minimaux ;
- F = Insuffisant : la répétition du module est nécessaire.

Hes·so

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences
Western Switzerland

A. Compétences du rôle d'expert-e en soins infirmiers

A1. Assurer la responsabilité des soins infirmiers préventifs, thérapeutiques, de réadaptation et palliatifs en évaluant les besoins des individus et des groupes à tous les âges de la vie et en effectuant ou déléguant les soins appropriés.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Pertinence des observations et du recueil de données	<ul style="list-style-type: none"> - Présente régulièrement des recueils de données complets précis, structurés et utilisant un langage professionnel - Sélectionne les observations réalisées en fonction des situations - Applique adéquatement les techniques d'inspection, de palpation, de percussion et d'auscultation
Pertinence d'utilisation de la démarche de soins	<ul style="list-style-type: none"> - Se réfère au modèle de soins utilisé dans le service - Identifie les problèmes de soins prioritaires des personnes prises en charge - Présente régulièrement des démarches de soins complètes précises, structurées et utilisant un langage professionnel
Justesse de l'application des techniques de soins	<ul style="list-style-type: none"> - Réalise les soins étudiés en respectant les critères de qualité - Se réfère aux protocoles de soins du service - Respecte les précautions standards et les mesures de prévention et de contrôle de l'infection
Exactitude de l'administration des traitements médico-délégués	<ul style="list-style-type: none"> - Explique de manière pertinente les liens entre le traitement administré et les symptômes, processus physio / psychopathologiques, etc. - Énonce les effets recherchés, les effets secondaires et les surveillances y relatives - Réalise avec exactitude des calculs de doses

A2. Assurer, au sein de l'équipe professionnelle et interprofessionnelle, la mise en œuvre et la continuité des soins de qualité dans l'intérêt de la/du patient-e et de ses proches.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Fiabilité des informations transmises à l'équipe professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Transmet des informations écrites et orales reposant sur les observations réalisées - Utilise un langage professionnel en intégrant les standards actuels - Informe régulièrement l'équipe de soins du déroulement de son travail

Commentaire général

Appréciation globale

Acquis
(maîtrise)

En voie d'acquisition
(maîtrise partielle)

Non acquis
(maîtrise insuffisante)

B. Compétences du rôle de communicateur ou communicatrice

B3. Assurer la traçabilité de la démarche de soins par toutes les données pertinentes pour la continuité des soins en prenant en considération des dimensions légales des transmissions écrites.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Clarté et précision de la communication orale et écrite	<ul style="list-style-type: none"> - Adapte le mode de communication à son interlocuteur - Transmet des informations claires et précises dans le dossier de soins - Présente les situations prises en charge de manière structurée

B4. Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnels et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Adéquation de l'attitude professionnelle dans le cadre de la relation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - S'engage dans la relation professionnelle avec la personne soignée et les proches en utilisant régulièrement les attitudes adaptées (respect, empathie, non-violence, etc.) - Favorise l'expression de la personne soignée et de ses proches - Identifie l'impact de son propre comportement sur la relation professionnelle

Commentaire général

Appréciation globale Acquis (maîtrise) En voie d'acquisition (maîtrise partielle) Non acquis (maîtrise insuffisante)

C. Compétences du rôle de collaborateur ou collaboratrice

C1. S'engager, dans une équipe interdisciplinaire / interprofessionnelle, à défendre des soins individualisés optimaux.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Qualité de son engagement dans le travail en équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Identifie les prestations des différents intervenants de l'équipe intra et interdisciplinaire. - Participe de manière adéquate au fonctionnement de l'équipe - S'investit dans le travail en équipe et collabore en tant qu'étudiant-e en explicitant ses ressources, ses limites et ses besoins de formation

Commentaire général

Appréciation globale Acquis (maîtrise) En voie d'acquisition (maîtrise partielle) Non acquis (maîtrise insuffisante)

D. Compétences du rôle de manager

D1. Mettre en œuvre les projets de soins de manière efficace dans le cadre des conditions générales institutionnelles et légales.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Adéquation de l'organisation de son travail	<ul style="list-style-type: none">- Organise ses activités professionnelles de manière logique (plan de travail) en respectant le projet de soins, les priorités, contraintes et ressources- Hiérarchise et priorise ses interventions- Coordonne ses interventions avec celles des autres membres de l'équipe de soins

D2. Participer à la mise en œuvre et à l'évaluation des normes de qualité des soins basés sur les connaissances scientifiques et identifier les besoins en matière d'innovation.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Systématique de l'évaluation des soins	<ul style="list-style-type: none">- Évalue systématiquement les soins en se basant sur les critères de qualité et les protocoles- Partage son évaluation des soins avec ses référents- Propose des réajustements en fonction de son évaluation

D3. Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l'information.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Utilisation judicieuse des outils informatiques et des technologies de la communication	<ul style="list-style-type: none">- Utilise adéquatement et régulièrement les outils informatiques du service (dossier de soins, protocoles, banques de données, etc.)- Recherche efficacement des informations sur les banques de données- Respecte les règles et lois en matière de protection des données

Commentaire général

Appréciation globale Acquis En voie d'acquisition Non acquis
(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante)

E. Compétences du rôle de promoteur ou promotrice de la santé

E2. Intégrer, dans sa pratique professionnelle, des concepts de promotion de la santé et de prévention de la maladie, pour les individus et les groupes et participer activement à leur mise en œuvre.

Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Adéquation des interventions de prévention ou de promotion de la santé	<ul style="list-style-type: none">- Identifie les connaissances, ressources/limites, représentations, motivations et choix de vie chez la personne soignée- Partage ses représentations de la santé avec les professionnel-le-s- Participe à des activités de prévention ou de promotion de la santé
Adéquation des séquences d'éducation à la santé et d'enseignement thérapeutique	<ul style="list-style-type: none">- Participe à des activités éducatives en faisant le lien avec des modèles de promotion de la santé- Repère les déterminants de la santé et leurs conséquences possibles- Met en œuvre une démarche éducative

Commentaire général

Appréciation globale Acquis En voie d'acquisition Non acquis
(maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante)

F. Compétences du rôle d'apprenant-e et formateur ou formatrice

F1. Maintenir et développer ses compétences professionnelles à travers une formation continue et soutenir la formation professionnelle pratique des étudiant-e-s, en s'appuyant sur des données scientifiques et pertinentes.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Présence d'un questionnement professionnel	- Pose des questions en lien avec les situations prises en charge - Démontre, par ses questions, son intérêt et son implication pour sa formation
F2. Identifier des problématiques, relatives à la pratique des soins, propices à des projets de développement et de recherche et partager sa connaissance des résultats de recherche avec l'équipe.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Régularité de la recherche et mobilisation de connaissances	- Repère et utilise régulièrement les différentes ressources et moyens à disposition dans son apprentissage - Utilise les cours reçus et les résultats de recherche dans sa pratique - Partage ses connaissances avec les professionnel-le-s
F3. Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Utilisation adéquate de l'auto- et hétéro-évaluation	- Identifie ses ressources et ses difficultés dans le développement des compétences professionnelles visées en s'autoévaluant régulièrement - Discute régulièrement des stratégies pertinentes pour progresser avec les professionnel-le-s impliqué-e-s dans son encadrement (PF, référent-e-s) - Comprend et accepte les hétéro-évaluations des experts et des clients et les intègre
Présence d'une réflexion sur sa pratique	- Sollicite régulièrement le soutien des professionnel-le-s pour l'analyse de sa pratique - Tient compte de la réflexion sur sa pratique pour progresser
Commentaire général	
Appréciation globale Acquis <input type="checkbox"/> En voie d'acquisition <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante)	

G. Compétences du rôle de professionnel-le

G1. Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Respect des règles de déontologie et des principes éthiques	- Se réfère au code de déontologie de la profession - Respecte au quotidien les principes éthiques de la profession
G3. Contribuer à la qualité de vie des personnes et de la société.	
Critères d'évaluation	Indicateurs (non-exhaustifs) évalués en situation
Utilisation adéquate des mesures de protection de soi, d'autrui et de l'environnement	- Respecte les protocoles de gestion des déchets et du matériel et les règles de protection de l'environnement - Applique de manière systématique les principes d'ergonomie, de précautions, d'hygiène et de sécurité, pour soi et les personnes soignées
Commentaire général	
Appréciation globale Acquis <input type="checkbox"/> En voie d'acquisition <input type="checkbox"/> Non acquis <input type="checkbox"/> (maîtrise) (maîtrise partielle) (maîtrise insuffisante)	

